

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

=====

COMMUNE DE THENEZAY



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 juillet 2020**

L'an deux mille VINGT, le lundi 20 juillet, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de THENEZAY, dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire à la Salle Michel BONNET, sous la présidence de Mme CORNUAULT-PARADIS Chantal, Maire.

**Etaient présents, les Conseillers municipaux suivants :**

Mme CORNUAULT-PARADIS Chantal, M. PINEAU Jean-Louis, Mme CHAUVET Annie, Mme MEUNIER Magali, Mr GOUBEAU Jean-Paul (Adjoint), M. PASQUIER Thierry, Mme GAUTRAULT Delphine, Mme RAVELEAU Frédérique, Mme SIMON BOULAIN Christelle, M. ADOLPHE Thierry, M. MÉNARD Cyril, Mme BARRÉ Bérangère, , Mme RICHAUD Béatrice.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Mr PAIN Jérôme (donne pouvoir à Mr PASQUIER Thierry), M. BAYLÉ Kévin (donne pouvoir à Mr MÉNARD Cyril).

Madame le Maire ouvre la séance et informe les Conseillers Municipaux que le procès-verbal du 10 juillet sera adopté à la prochaine réunion de conseil, étant donné le délai très court pour la rédaction de celui-ci.

Cette formalité achevée, Madame le Maire entame l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

**D064-2020****AVIS sur enquête publique relative à un projet d'extension d'un élevage porcin de l'EARL MARTIVIER**

Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un arrêté préfectoral prescrivant une consultation au public du 18 juin au 17 juillet 2020 a été transmise par la Préfecture des Deux-Sèvres.

Cette enquête publique concerne une demande d'enregistrement présentée par l'EARL MARTIVIER, relative à un projet d'extension d'un élevage porcin.

Mme Le Maire demande au Conseil de bien vouloir donner son avis sur la demande d'enregistrement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne :**

- **Un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par l'EARL MARTIVIER, relative à un projet d'extension d'un élevage porcin.**

Accusé de réception -Ministère de l'Intérieur  
079-217903269-20200720-D0642020-DE Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 23/07/2020 Publication : 23/07/2020 Pour l'autorité Compétente

**D065-2020****CREATION COMPTE FACEBOOK**

Mme Le Maire rappelle au conseil Municipal que la précédente équipe avait mené une réflexion sur la création d'un compte facebook au nom de la Commune.

La nouvelle Commission Communication dernièrement réunie, a donc travaillé sur cette réflexion en mettant en avant la présence de la commune de Thénézay sur Facebook afin de renforcer les liens avec les habitants.

Cette page facebook sera un outil de communication essentiel :

- Relais des actualités de notre site,
- Faire part des événements et des manifestations organisées par la collectivité,
- Relais des actualités locales « extérieures », en relayant les informations des quotidiens locaux, des sites d'associations, des blogs locaux...
- Faire circuler les résultats des sportifs de votre territoire,
- Donner les alertes météo (neige, tempête),
- Annoncer les divers projets et travaux,
- Publier vidéos et photos,
- Proposer des directs (couverture d'événements sportifs, culturels, institutionnels, démocratiques...)
- Interagir avec les citoyens (questions/réponses).

Une charte d'utilisation sera mise en ligne sur la page facebook.

Trois personnes sont nommées pour alimenter au quotidien la page Facebook : Magalie MEUNIER, Christelle SIMON, et Thierry PASQUIER.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

- **De créer la page facebook pour la Commune,**
- **De désigner les trois personnes citées ci-dessus pour l'alimentation quotidienne de la page facebook.**

Accusé de réception -Ministère de l'Intérieur  
079-217903269-20200720-D652020-DE Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 28/07/2020 Publication : 28/07/2020 Pour l'autorité Compétente

### **LOCATION SALLE DES FÊTES « Pierre Rondier » et « Michel Bonnet »**

Dans le cadre de la levée de la crise sanitaire d'urgence, les salles des Fêtes sont de nouveau ouvertes à la location, mais sont limités à une jauge maximum de personnes.

Salle Michel BONNET : 60 personnes,

Salle Pierre Rondier : 40 personnes.

Le Conseil Municipal valide la mise en place d'un protocole sanitaire rappelant la responsabilité de l'organisateur conformément au décret du 31 mai, du 10 et 17 juillet 2020.

### **Informations diverses**

#### **Maison de Santé**

Des extincteurs seront achetés pour un montant de 1 551 € TTC,

Un devis est attendu pour le mobilier des salles d'attentes.

Un organigramme des clés est en cours.

#### **Local ADMR**

Des stores occultants seront installés dans le local.

#### **Transformation d'un local professionnel en local d'habitation**

L'ancien local coiffure situé face à la maison de retraite devrait être vendu en maison d'habitation.

Le code de l'urbanisme exige, dans ce cas, d'avoir une place de stationnement.

Une partie du terrain situé derrière le local et appartenant à celui-ci pourrait servir de place de stationnement.

Le Conseil émet un avis favorable pour autoriser les riverains à emprunter ce chemin interdit actuellement à la circulation.

#### **Rue du Général de Gaulle**

Un affaissement de la route situé 51 Rue du Général de Gaulle a été constaté le 16 juillet 2020 sur une longueur de 3 mètres et une largeur d'un mètre.

Mr BONNIN (DDT), M DONNIOU (M'RY), DL INFRA (cabinet d'études) et le SMEG ont été prévenus, une visite sur site est prévue le mardi 28 juillet 2020.

#### **Les Hommes**

Une maison située au lieu-dit Les Hommes tombe en ruine et devient dangereuse. Le propriétaire, domicilié dans le Var a été contacté, un devis est actuellement en cours pour la démolition et l'évacuation des gravats.

**Isolations extérieures**

Des déclarations préalables ont été déposés en mairie pour effectuer l'isolation par l'extérieur sur deux maisons d'habitation situées à Puysan.

L'empiètement de l'isolation serait de 14 cm sur le domaine public.

Après présentation des photos des deux maisons, le Conseil valide favorablement les travaux d'isolation.

**Rue de Greuzard**

Suite aux travaux effectués Rue de Greuzard, il a été constaté des déformations sur la chaussée. Mr BONNIN (DDT), M DONNIOU (M'RY), DL INFRA (cabinet d'études) ont été conviés mardi 28 juillet sur site afin d'effectuer des carottages.

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le lundi 7 septembre 2020.

La séance est levée à 22 h 50.

**SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 20 juillet 2020****Délibérations n° D 064-2020 à D 065-2020**

<b>Nom – Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Signature</b>
CORNUAULT-PARADIS Chantal	Maire	
CHAUVET Annie	1 <sup>er</sup> adjoint	
PINEAU Jean-Louis	2 <sup>ème</sup> adjointe	
MEUNIER Magalie	3 <sup>ème</sup> adjoint	
GOUBEAU Jean-Paul	4 <sup>ème</sup> adjointe	
PASQUIER Thierry	Conseiller municipal	
GAUTRAULT Delphine	Conseillère municipale	
PAIN Jérôme	Conseiller municipal	Absent excusé (donne pouvoir à Thierry PASQUIER)
SIMON BOULAIN Christelle	Conseiller municipal	
ADOLPHE Thierry	Conseillère municipale	
BARRÉ Bérangère	Conseillère municipale	
MÉNARD Cyril	Conseillère municipale	
RAVELEAU Frédérique	Conseiller municipal	
BAYLÉ Kévin	Conseiller municipal	Absent excusé (donne pouvoir à MÉNARD Cyril)
RICHAUD Béatrice	Conseillère municipale	